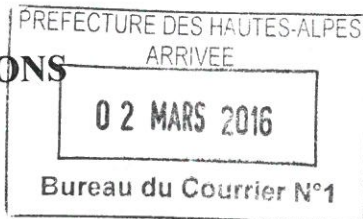


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



N°2016/08

Objet : Approbation du compte administratif 2015

L'an deux mille seize, le 24 février, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 24 février 2016

Date de convocation :
Le 4 février 2016

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 20

Membres présents
Vote(s) pour 12
Vote(s) contre
Abstention(s)

Secrétaire de séance :
Jean BERNARD

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, Président
M. Marc VIOSSAT, Vice Président
M. Jean BERNARD, Secrétaire
M. Pierre VOLLAIRE, Conseiller Syndical
M. Marc AUDIER, Conseiller syndical suppléant Chantal EYMOUD
Mme Valérie GRECARD, Conseillère Syndicale
M. Robert FRAYSSINES, Conseiller Syndical
M. Christian DURAND, Rapporteur du Budget
Mme Carole CHAUVET, Membre du Bureau
Mme Marine MICHEL, Conseillère Syndicale
Mme Ginette MOSTACHI, Conseillère Syndicale
Mme Anne TRUPHEME, Conseillère Syndicale suppléant Valérie ROSSI

Etaient représentés :

Mme Chantal EYMOUD par Marc AUDIER
Mme Valérie ROSSI par Anne TRUPHEME

Etaient invités: M. Roger MASSE, Conseiller Départemental 04, Maire de La Bréole, M. GLEVAR, Président du CDV 05, M. Jean CAPELLA CCI05, M. Alain ZURBACH EDF hydro, M. Régis BOUCHACOURT CCI05, Mme Brigitte FOURRTES Comité de Promotion, M. GAMBAUDAU, Maire de Pontis, M. Philippe CATELAIN Président du SPPSP, M. Guy KLETTY, Maire de St Vincent les Forts

Etaient excusés :

Mme Catherine SAUMONT, Vice Présidente ; Mme Bénédicte FEROTIN, Conseillère Syndicale ; M. Jean CONREAUX, conseiller syndical, M. Arnaud MURGIA, Conseiller Syndical ; Mme Maryvonne GRENIER Conseillère Syndicale Suppléante, M. Christian HUBAUD, Conseiller Syndical suppléant ; Mme Béatrice ALLOSIA Conseillère Syndicale ; M. Marcel CANNAT, Conseiller Syndical ;

Exposé des motifs :

Le Président quitte l'assemblée le temps du vote de cette délibération et laisse la présidence de la séance à Monsieur Christian DURAND, Rapporteur du Budget.

VU :

- Le budget primitif 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, relatifs à l'exercice 2015,

CONSIDERANT :

1. La reprise par le receveur dans ses écritures du montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer ;
2. La régularité des écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire et celles statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, réuni le 24 février 2016 :

- **DECIDE** donner acte au Président de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	253 153,44 €	0,00 €	91 477,99 €	0,00 €	344 631,43 €
Opérations de l'exercice	2 817 757,92 €	2 498 199,71 €	933 854,67 €	937 811,76 €	3 751 612,59 €	3 436 011,47 €
TOTAUX	2 817 757,92 €	2 751 353,15 €	933 854,67 €	1 029 289,75 €	3 751 612,59 €	3 780 642,90 €
Résultats de clôture	66 404,77 €	0,00 €	0,00 €	95 435,08 €	0,00 €	29 030,31 €
Restes à réaliser	634 858,43 €	548 280,77 €	0,00 €	0,00 €	638 211,77 €	548 280,77 €
TOTAUX CUMULES	3 452 616,35 €	3 299 633,92 €	933 854,67 €	1 029 289,75 €	4 386 471,02 €	4 328 923,67 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	152 982,43 €	0,00 €	0,00 €	95 435,08 €	57 547,35 €	0,00 €

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;

- **ARRÊTE**, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

**Le Rapporteur du Budget,
Christian DURAND**

